



COOPÉRATION EN DÉFENSE CANADA-INDE :

Du gel à l'élan



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA



COUNCIL FOR STRATEGIC
AND DEFENSE RESEARCH

RÉDIGÉ PAR

Shashank Tiwari
Research Assistant at CSDR

Vina Nadjibulla
*Vice-présidente, Recherche et
stratégie, FAP Canada*

ÉDITION PAR

Aditi Malhotra
*Gestionnaire de programme,
Asie du Sud, FAP Canada*

Ted Fraser
*Rédacteur principal, FAP
Canada*

RAPPORT SOMMAIRE

COOPÉRATION EN DÉFENSE CANADA-INDE :

Du gel à l'élan

Le 5 mars 2026, la FAP Canada a organisé un dialogue stratégique semi-officiel entre le Canada et l'Inde sur le thème suivant : [coopération en défense Canada-Inde : du gel à l'élan](#) à New Delhi, en Inde. Le dialogue était une initiative de recherche commune Inde-Canada de la FAP Canada en partenariat avec le Council for Strategic and Defense Research (CSDR) d'Inde.

Ce deuxième dialogue semi-officiel (c'est-à-dire, un dialogue semi-formel auquel participent des représentants gouvernementaux aux côtés de participants de groupes de réflexion et du milieu universitaire) sur la coopération en matière de sécurité et de défense entre le Canada et l'Inde s'est tenu à une période de véritable occasion stratégique.

Les relations bilatérales, qui avaient atteint un creux historique en 2023, ont connu un tournant décisif : la récente visite (du 27 février au 2 mars 2026) du premier ministre canadien Mark Carney en Inde, ainsi que les déclarations communes dans lesquelles les deux gouvernements s'engagent à relancer un partenariat stratégique, à établir un dialogue officiel Canada-Inde en matière de défense et à mettre en place un partenariat en

sécurité maritime, constituent les plus grandes avancées institutionnelles de la relation en dix ans. Comme l'a souligné un participant, l'accord de partenariat stratégique de 2015 dispose enfin de l'alignement politique, de l'ambition sectorielle et des structures institutionnelles nécessaires pour être à la hauteur de son nom.

Le dialogue a réuni des officiers militaires en service et à la retraite, des diplomates de haut rang, des dirigeants du secteur de la défense, des chercheurs et des professionnels des politiques des deux pays, dans le cadre de trois séances portant sur l'établissement d'un cadre stratégique, les trajectoires de coopération industrielle en matière de défense et les perspectives d'avenir. Toutes les séances se sont déroulées selon la règle de Chatham House.

Les échanges ont été francs, techniques et constamment fondés sur ce qui est concrètement réalisable, par quels acteurs et selon quel échéancier. Huit thèmes clés en sont ressortis, chacun accompagné de propositions concrètes et d'une évaluation lucide des contraintes en jeu.

Alignement stratégique et architecture politique de sécurité

Le dialogue s'est ouvert sur une analyse d'ensemble des fondements structurels de la relation Canada-Inde : les personnes, les ressources et la technologie. Comme l'ont reconnu les participants, chacune de ces dimensions est marquée à la fois par des paradoxes historiques et des occasions actuelles. L'importance de la diaspora indienne au Canada, qui représente désormais environ [cinq pour cent](#) de la population, entraîne à la fois des possibilités naturelles de synergie et des sujets sensibles du point de vue politique. Il est donc essentiel de gérer cette relation de manière plus stratégique, plutôt que principalement à travers le prisme de la diaspora. L'Inde est en train de réévaluer et de renforcer une relation qu'elle avait reléguée au second plan au cours des décennies suivant l'indépendance, en particulier, ses liens avec le Canada. Toutefois, les nouveaux accords devront se traduire par des résultats concrets et opérationnels. Il existe une volonté de redéfinir le partenariat, en passant d'un modèle axé sur l'exportation d'étudiants à la création conjointe de bassins de talents et de capacités de recherche intégrées en Inde, fondées sur des collaborations à l'échelle industrielle. Celles-ci incluent des consortiums sectoriels, des laboratoires cofinancés par les universités et les entreprises, des programmes de formation et d'apprentissage liés à l'industrie, l'intégration des chaînes d'approvisionnement et des normes, ainsi que des cadres clairs en matière de propriété intellectuelle et de commercialisation. Ces mécanismes pourraient



permettre aux partenaires canadiens et indiens d'innover ensemble, des premières étapes de la recherche jusqu'à la mise en marché, dans des secteurs prioritaires, tels que les semi-conducteurs, l'énergie propre, l'agrotechnologie et les technologies de la santé, ce qui constituerait une transformation structurelle ambitieuse.

Les participants ont convenu que la coopération en matière de défense et de sécurité ne peut être analysée indépendamment de l'ensemble de la relation bilatérale. Les relations économiques, qui sont demeurées solides malgré les tensions diplomatiques de 2023-2024, agissent comme une forme d'assurance contre les périodes de turbulences politiques. Le Canada et l'Inde ont également été définis comme deux puissances intermédiaires importantes partageant un intérêt commun à façonner conjointement les cadres de gouvernance multilatérale actuellement contestés dans le monde entier, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA), des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques et de la souveraineté des données. Dans cette perspective, le partenariat bilatéral constitue une plateforme pour l'élaboration de normes internationales plus vastes, et non pas seulement une relation transactionnelle.

Un constat institutionnel important est que, bien que le repositionnement politique soit bien réel, ses effets ne se sont pas encore concrètement traduits au sein des

institutions de défense des deux pays. La confiance ne se décrète pas : elle se construit par la coopération et se prouve au fil du temps. L'approche préconisée est celle du « ramper-marcher-courir » : progressive, soutenue et menée sur des trajectoires parallèles, les visites ministérielles étant considérées comme le levier le plus efficace pour accélérer les progrès à court terme.

L'absence de relations militaires et l'architecture institutionnelle

Les participants ont souligné que la relation militaire doit être bâtie intégralement, plutôt que simplement « revue ». Les forces terrestres et aériennes canadiennes sont actuellement en phase de reconstruction importante, ce qui limite la capacité excédentaire disponible pour de nouveaux engagements. Dans ce contexte, la coopération navale apparaît comme la voie initiale la plus viable, en cohérence avec les orientations dans l'Indo-Pacifique axées sur le maritime des deux pays. La cybersécurité a également été considérée comme un deuxième axe d'engagement peu contraignant, mais à fort potentiel de progrès rapide. Le nouvel attaché de défense canadien à New Delhi est jugé comme un levier essentiel pour faire avancer la coopération. Il est impératif de conférer à ce rôle un véritable pouvoir d'action, pour qu'il contribue activement à faire avancer les choses, plutôt que de le limiter à une simple fonction de représentation diplomatique. Il a également été jugé essentiel de collaborer étroitement avec l'attaché de défense indien à Washington, D.C., qui couvre à la fois le Canada et les États-Unis. De même, la proposition de désigner un « champion » chevronné des Forces armées canadiennes (FAC) pour gérer le dossier de l'Inde a été perçue comme un moyen d'assurer une plus grande cohérence institutionnelle, une continuité accrue et un suivi stratégique plus rigoureux.

Les participants ont convenu que la déclaration commune des dirigeants du Canada et de l'Inde offre un programme concret et pragmatique, couvrant le matériel de défense, la résilience des chaînes d'approvisionnement, les exercices d'entraînement, la cybersécurité, l'intelligence artificielle (IA), les semi-conducteurs et les écosystèmes d'innovation

de confiance. Cela dit, un consensus s'est dégagé sur le fait que ces cadres ne prennent véritablement sens que lorsqu'ils sont rendus opérationnels.

Les deux parties ont reconnu que la relation de confiance au sein des institutions de sécurité reste insuffisante. Le rapport de 2024 du SCRS au Canada comprenait une section consacrée à l'ingérence étrangère menée par l'Inde, tandis que l'Inde continue d'interpréter une partie des tensions bilatérales à travers le prisme du mouvement extrémiste séparatiste sikh au Canada. Certains participants ont estimé qu'il fallait, à l'avenir, définir ces enjeux comme un défi de sécurité commun, pouvant être traité au moyen de mécanismes dédiés en matière de sécurité et d'application de la loi, avec des mandats clairs pour mener des enquêtes conjointes, le partage sécurisé d'information, l'entraide judiciaire, des processus assortis d'échéanciers précis et une supervision à haut niveau, tout en reconnaissant que cet enjeu persistant alimente un manque de confiance qui limite la coopération plus large.

PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES

- Convoquer le premier dialogue officiel en matière de défense, assorti d'un plan de travail concret et de discussions entre états-majors.
- Donner pleinement à l'attaché de défense canadien le mandat d'agir comme catalyseur de la coopération.
- Désigner un « champion » chevronné des FAC pour gérer la relation avec l'Inde.
- Instaurer des visites annuelles des ministres de la Défense afin de faire avancer les enjeux au-delà de l'échelon des sous-secrétaires.
- Amorcer les échanges militaires par des participations en tant qu'observateurs (p. ex. l'opération NANOOK) et l'expansion de la formation militaire professionnelle.

Coopération industrielle en matière de défense : le cadre « construire-collaborer-acheter »

La nouvelle Stratégie industrielle de défense (SID) du Canada, articulée autour du cadre « construire-collaborer-acheter » et visant une croissance de 50 % des exportations de défense, a été examinée en détail. Les participants ont globalement salué son ambition, tout en soulignant le risque d'un écart important entre l'intention politique et la capacité institutionnelle nécessaire à sa mise en œuvre. Le Canada consacre actuellement moins de 5 % de son budget de défense à la R et D (comparativement à environ 15 % aux États-Unis) et ne dispose pas encore d'une culture d'approvisionnement visant une mobilisation précoce de l'industrie nationale, en particulier dans les premières étapes de développement. L'objectif de l'Inde d'augmenter ses investissements en R et D dans le domaine de la défense à hauteur de huit à dix pour cent constitue un point de convergence potentiel, mais les deux parties devront d'abord combler leurs lacunes respectives en matière d'innovation avant qu'un modèle solide de codéveloppement puisse devenir pleinement opérationnel.

Les représentants de l'industrie des deux côtés ont mis en lumière diverses occasions de partenariat immédiates, reposant sur des liens commerciaux existants : CAE qui fournit des systèmes de formation à la marine indienne; les plateformes d'avions d'affaires de Bombardier adaptées à des missions de renseignement, surveillance et reconnaissance (ISR), de renseignement électromagnétique et de patrouille maritime dans le cadre des travaux de l'Organisation de recherche et de développement pour la défense de l'Inde; des entreprises indiennes comme Bharat Forge et Azad Engineering déjà intégrées aux chaînes d'approvisionnement de Pratt & Whitney; ainsi que Tata

Advanced Systems, qui s'est dite prête à investir dans des installations au Canada, à condition qu'il y ait assez de signaux de demande et que la réglementation soit claire. La France et Israël sont deux pays cités comme des modèles distincts dont le Canada pourrait s'inspirer : la coproduction centrée sur des plateformes (par exemple les programmes Rafale et Scorpène) et la spécialisation dans les sous-systèmes et les technologies (notamment en ISR, en défense aérienne et en formation).

Le rôle de la Russie dans l'écosystème de défense de l'Inde a été abordé directement. Il a été largement reconnu que cette relation est en déclin. L'Inde n'investit plus dans les grandes plateformes auprès de la Russie. Il a également été souligné que le secteur privé indien n'a jamais été profondément intégré à l'industrie de l'armement russe, laquelle a historiquement fonctionné presque exclusivement sur une base intergouvernementale. Les participants ont indiqué que la participation d'entreprises indiennes dans la remise à niveau de navires américains et britanniques constitue un indicateur que les préoccupations liées aux équipements d'origine russe pourraient progressivement devenir moins pertinentes comme obstacle à la coopération industrielle entre le Canada et l'Inde.



Coopération maritime, construction navale et connaissance du domaine

La sécurité maritime est apparue comme le domaine de convergence le plus évident. L'Inde vise une flotte de 175 à 200 navires de guerre d'ici 2035, avec des coques construites localement, mais un besoin important en sous-systèmes, en expertise de conception et en technologies spécialisées, qui sont des domaines dans lesquels le Canada possède des avantages concurrentiels. Il a été jugé que la Constellation RADARSAT du Canada est particulièrement adaptée à la connaissance du domaine maritime (MDA) de surface dans l'océan Indien, avec des extensions possibles vers la coopération sur les systèmes autonomes sous-marins. L'accord existant de l'Inde sur la réparation des navires avec les États-Unis a été cité comme un modèle utile pour de futurs cadres de maintenance, réparation et exploitation que le Canada pourrait intégrer, ouvrant la voie à une collaboration concrète à court terme.

La connaissance du domaine sous-marin a fait l'objet d'un long débat et a été considérée comme la contribution canadienne la plus distinctive et à forte valeur ajoutée au partenariat. Les décennies de recherche acoustique et d'expertise en télédétection du Canada, développées au cours des opérations dans l'Arctique et l'Atlantique Nord, y compris d'anciens systèmes aujourd'hui en grande partie déclassifiés, sont directement applicables à la région de l'océan Indien, où ces capacités en sont encore à un stade embryonnaire. Les engins téléguidés, les véhicules sous-marins autonomes, les véhicules sous-marins sans équipage, les réseaux d'hydrophones, les systèmes multifaisceaux et les plateformes à double usage, à la fois militaires et civiles (y compris pour les systèmes de détection lointaine des tsunamis), ont été mis en avant comme des domaines prometteurs pour un développement conjoint. Un exemple concret a été cité : une entreprise indienne fournit déjà à la marine indienne des capteurs codéveloppés avec une société canadienne, le produit résultant étant désormais vendu par le partenaire canadien à des marchés tiers; un modèle jugé à la fois évolutif et reproductible.

L'Arctique est un autre domaine significatif de convergence. La station de recherche indienne au

Svalbard (78 degrés nord) et la limite nord canadienne à 83 degrés nord, combinées aux changements rapides de la géopolitique arctique et à l'ouverture du passage du Nord-Ouest, offrent des possibilités de recherche scientifique conjointe, de coopération logistique polaire et de développement d'infrastructures à double usage.

Minéraux critiques, terres rares et résilience des chaînes d'approvisionnement

La place des terres rares dans l'infrastructure industrielle de défense a été examinée en détail. La guerre Russie-Ukraine a profondément modifié l'équation stratégique : les drones et systèmes autonomes sont désormais considérés comme des munitions consommables, entraînant une augmentation majeure de la demande en terres rares. Avec 95 % de l'approvisionnement mondial en terres rares concentré dans un seul pays, les participants ont convenu qu'il s'agit d'un point unique de vulnérabilité dans la chaîne d'approvisionnement industrielle de défense. Le projet de développement de la première installation nord-américaine entièrement intégrée verticalement en Saskatchewan, de l'extraction minérale à la production de métaux de terres rares, avec une capacité estimée de 400 à 600 tonnes de métaux par année destinés aux applications de défense, a été présenté comme un modèle pour une production à plus grande échelle et comme base pour une collaboration significative entre le Canada et l'Inde.

En opérant indépendamment, le Canada et l'Inde auraient chacun besoin de 10 à 15 ans pour réduire significativement la domination de la Chine sur ce marché. En collaborant, ce délai pourrait probablement être réduit de moitié. Le Canada apporte ses capacités de transformation intermédiaire, son expertise en exploration et sa proximité avec le marché américain. L'Inde apporte son échelle de production, une consommation en aval croissante et un secteur des semi-conducteurs en expansion. Les participants ont jugé que transformer cette collaboration en chaîne d'approvisionnement intégrée constituerait le principal levier. Les participants ont recommandé de procéder immédiatement à une cartographie des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement en terres rares.

Systèmes sans équipage, IA et domaines technologiques émergents

Les systèmes sans équipage sont apparus comme le domaine le plus urgent pour un engagement industriel à court terme.

L'investissement canadien [d'un demi-milliard de dollars](#) dans un Centre d'excellence sur les drones au Conseil national de recherches crée un signal de demande immédiat et crédible.

Les fabricants indiens peuvent fournir à grande échelle moteurs, batteries, contrôleurs, assemblages renforcés et autres sous-systèmes critiques, remplaçant efficacement ce que l'un des participants a décrit comme une « chaîne d'approvisionnement hostile » pour ces composants. Le domaine de l'énergétique et des munitions, bien que sensible commercialement en raison du programme canadien restrictif d'approvisionnement en munitions, a été évoqué comme un potentiel domaine de convergence. Il a été souligné que l'Inde exporte déjà des munitions à grande échelle et que la SID du Canada prévoit la production nationale de nitrocellulose, une capacité qui sera développée avec le temps.

Concernant l'IA et la guerre informatique, les participants se sont accordés sur une vision de systèmes de nouvelle génération fondés sur la fusion de données, le commandement et le contrôle pilotés par l'IA, et des plateformes de combat collaboratives opérant comme des actifs en réseau. L'écosystème canadien de recherche en IA est concurrentiel à l'échelle mondiale, mais sous-exploité sur le plan commercial, une grande partie de la propriété intellectuelle générée dans les instituts de pointe étant finalement saisie par des entreprises américaines. Des cadres conjoints de R et D permettant la conservation de la PI des deux côtés, combinés à l'urgence pour le Canada de disposer d'une stratégie nationale en matière de données, ont été considérés comme des facteurs fondamentaux. L'architecture de gouvernance des données en Inde et ses ensembles de données uniques, vastes et



diversifiés, ont été considérés comme des atouts précieux pouvant orienter les politiques et le développement technologique canadiens au moyen d'une collaboration structurée en recherche et d'un apprentissage mutuel.

Institutionnaliser le partenariat : fonds, cadres et plateformes de coopération entre entreprises

Trois axes institutionnels ont été proposés pour concrétiser la coopération sous l'échelon intergouvernemental :

1. Une plateforme de coopération entre entreprises reliant la Society of Indian Defence Manufacturers (SIDM) d'Inde et ses équivalents canadiens, comme l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité ou l'Association des industries aérospatiales du Canada, permettant d'établir des relations commerciales directes sans attendre la formalisation complète d'un cadre bilatéral. Les participants ont souligné que les industries indiennes des technologies de l'information et des composants automobiles démontrent la capacité de leur secteur à bâtir des chaînes de valeur concurrentielles à l'échelle mondiale lorsqu'elles disposent d'une autonomie d'action.
2. Un fonds conjoint Canada-Inde pour la technologie de

défense, axé sur la recherche universitaire et les jeunes entreprises orientées défense, avec des dispositions claires sur la propriété intellectuelle et des liens d'approvisionnement des deux côtés.

3. Une initiative bilatérale de type TRUST, calquée sur le mécanisme ICET/TRUST Inde–États-Unis, recommandée pour fournir un cadre structuré pour le contrôle des exportations, la protection de la PI et le codéveloppement dans les domaines technologiques sensibles.

L'accord sur la sécurité générale de l'information a été déterminé comme l'instrument le plus essentiel, sans lequel la coopération sur les technologies sensibles reste structurellement limitée. Le précédent Canada–Singapour (négociations entamées en 2023, mais encore inachevées) a été cité comme preuve que cet enjeu est un point long et complexe nécessitant une attention immédiate. Comme mesure pratique à court terme, il a été suggéré d'échanger formellement les bases de données industrielles de défense entre la SIDM et son homologue canadien, afin de permettre une identification des partenariats potentiels à l'échelle des MPME des deux côtés.

L'élément humain, la cybersécurité et les perspectives d'avenir

La séance de clôture a convergé sur deux dimensions souvent sous-estimées. Il a été jugé que la cybersécurité

méritait une attention plus soutenue que celle accordée précédemment, car elle constitue la couche fondamentale qui sous-tend toute autre coopération technologique. Une approche progressive a été recommandée, commençant par le partage des données de classification des incidents, la définition de voies de référence et la conduite d'exercices conjoints de simulation sur la réponse aux rançongiciels et la protection des infrastructures critiques, avant de s'étendre à la cybersécurité des chaînes d'approvisionnement, à la gestion des risques fournisseurs et à des échanges plus approfondis en matière de cyberdéfense.

L'élément humain a été présenté comme la forme la plus durable pour bâtir une relation de confiance. Les relations militaires entre l'Inde, les États-Unis et le Pakistan ont été citées comme preuve que les liens interpersonnels au sein des forces armées perdurent malgré les troubles politiques. La pratique persistante qui consiste à refuser des visas aux anciens militaires des deux pays pour des raisons historiques a été mentionnée comme une politique anachronique devant être reconsidérée sans délai.

Enfin, il a été mentionné que le prochain engagement structuré sera un dialogue trilatéral sur l'accord Australie–Canada–Inde en matière de technologie et d'innovation, prévu pour le 27 mai 2026 à Vancouver.

Recommandations

Le dialogue a fait ressortir les recommandations prioritaires suivantes, portant sur les dimensions institutionnelle, industrielle et opérationnelle :

1. Prioriser la négociation et la conclusion d'un accord sur la sécurité générale de l'information, qui servira de levier essentiel pour la coopération industrielle et technologique en matière de défense.
2. Organiser des visites annuelles des ministres de la Défense Canada-Inde afin d'institutionnaliser la supervision politique, d'élever la prise de décision au-delà de l'échelon des sous-secrétaires et de rendre opérationnels les engagements pris par les premiers ministres.
3. Lancer le premier dialogue en matière de défense, avec un plan de travail concret et des mandats clairs, tout en veillant à ce que les discussions entre états-majors se déroulent en parallèle des échanges ministériels.
4. Donner pleinement mandat à l'attaché de défense canadien à New Delhi, échanger activement avec l'attaché de défense indien à Washington et désigner un « champion » chevronné des FAC pour gérer la relation avec l'Inde.
5. Entamer les échanges militaires bilatéraux selon l'approche « ramper-marcher-courir », en commençant par des échanges d'observateurs lors d'exercices comme l'Opération NANOOK, en tirant parti des cadres d'exercices tiers auxquels l'Inde participe déjà, et en élargissant les échanges de formation militaire professionnelle à tous les échelons.
6. Établir un fonds conjoint Canada-Inde pour la technologie de défense, axé sur la recherche universitaire et les jeunes entreprises orientées défense, avec des dispositions claires sur la propriété intellectuelle et des liens d'approvisionnement, sur le modèle de l'initiative ICET/TRUST Inde-États-Unis.
7. Créer une plateforme structurée de collaboration entre entreprises reliant la SIDM et les associations canadiennes équivalentes, incluant un échange formel de bases de données industrielles de défense pour faciliter la détermination des partenariats potentiels à l'échelle des MPME et le jumelage stratégique bilatéral.
8. Mener un exercice conjoint de cartographie des capacités et des vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement, afin de repérer les zones de vulnérabilité et permettant à chaque pays de contribuer à la résilience industrielle et stratégique de l'autre.



9. Lancer un partenariat bilatéral sur les terres rares et minéraux critiques, couvrant la production conjointe, le traitement intermédiaire et l'exploration géologique, avec l'objectif explicite de réduire de moitié le temps nécessaire pour diminuer la dépendance à une chaîne d'approvisionnement à fournisseur unique.
10. Lancer un programme bilatéral dédié à la connaissance du domaine sous-marin dans l'océan Indien, en tirant parti de l'expertise canadienne en acoustique, en télédétection et en systèmes sous-marins, incluant des engins téléguidés, des véhicules sous-marins autonomes, des véhicules sous-marins sans équipage, des réseaux d'hydrophones et des plateformes à double usage.
11. Développer un cadre conjoint sur l'IA et la gouvernance des données de défense, garantissant la propriété souveraine de la PI pour les technologies codéveloppées, avec une collaboration de recherche structurée contribuant à l'élaboration de la stratégie nationale en matière de données du Canada.
12. Établir un volet de coopération progressive en matière de cybersécurité, constituant la couche fondamentale sur laquelle reposent toutes les coopérations technologiques et de défense ultérieures.
13. Clarifier le cadre d'autorisation d'exportation expérimental canadien pour l'Inde, reflétant l'amélioration du contexte politique et le rôle de moins en moins déterminant du matériel russe dans le secteur de la défense indien, afin de fournir une certitude réglementaire aux acteurs de l'industrie.
14. Faire avancer le dialogue trilatéral du Partenariat Australie-Canada-Inde pour la technologie et l'innovation (Vancouver, 27 mai) comme cadre stratégique global permettant d'ancrer et de soutenir la coopération bilatérale en matière de défense.
15. Réexaminer la pratique de refuser les visas aux anciens militaires des deux pays, comme signe de bonne volonté immédiate susceptible de renforcer les liens interpersonnels.

